

L'ALTERNATIVE

Toute l'actualité | Vos idées | Nos propositions



A votre agenda

25 juillet 2020 (14h): rencontre bien-être animal

Août (à déterminer): marche exploratoire PMR & poussettes

10 septembre: Conseil Communal

Nous contacter?

Vous pouvez nous contacter et envoyer vos remarques et vos questions par mail: fabienndorval@outlook.fr via facebook ou au 0494/82.66.90

Soutenir A+

Si vous voulez pérenniser votre soutien à notre mouvement, vous pouvez concrétiser (une nouvelle fois?) votre appui en devenant (ou en restant) membre Alternative-plus pour l'année 2020 en versant 20€ (ou 10€ pour les étudiants, les pensionnés) sur notre compte : BE35 0689 3250 0837

Arnaud Fagard, trésorier
arnaudfagard@gmail.com



Un Conseil communal en visioconférence décevant, ce jeudi 25 juin : une majorité railleuse, peu concernée et décidément très fermée à la nouveauté. La tendance de l'été, comme celle des autres saisons, sera donc : Ne changeons rien... comme un air de soldes avant la saison.

Minute de silence

Alternative-plus a marqué une minute de silence avec l'ensemble du Conseil communal en hommage aux victimes du Covid-19.

Focus sur l'immobilier : motion A+ en faveur d'une construction durable : REFUSEE

L'été sera chaud pour les riverains des prochains projets immobiliers : Nivezé, Creppe, Mambaye, c'est parti ! Sous forme d'annonces dans la presse ou d'enquêtes publiques, que nous promet-on ? 234 nouvelles habitations au total, en comptant l'actuel chantier de la Havette. Greenwashing oblige, les 150 maisons de vacances à construire sur le site de Mambaye seraient même « passives », slogan publicitaire sympathique et populaire pour nous faire avaler la couleuvre de l'installation prochaine d'un village de vacances à 15 m' à pied du centre de Spa, en partant sans doute du postulat que les touristes étrangers y viendraient à pied et iraient de même jusqu'en ville faire leurs achats, malgré la dangerosité du parcours et le manque de trottoirs... Pas si vert que ça, ce camp de vacances en bordure d'une zone Natura 2000. Le vernis écologique ne saurait masquer la réalité de la reprise de l'urbanisation dans nos villages et nos poches de nature ; il faudrait davantage que des efforts en matière d'isolation pour faire de la

construction durable et responsable, une thématique défendue par **Frank Gazzard (A+)** qui a déposé au nom du groupe Alternative-plus une motion dans ce sens, en demandant à la majorité en place de réfléchir à des alternatives résilientes, pensées en termes de transition pour les futurs chantiers, en rappelant que la ville doit réduire ses émissions de CO₂ de 20% à l'horizon de 2030, d'après son engagement à la Convention des Maires ; qu'il faudrait dorénavant exercer une moindre prégnance sur l'environnement et une réelle réflexion par rapport à l'inclusivité de tous, à l'intergénérationnalité et au partage d'espaces communs, remettre en état les logements vides, délabrés ou mal gérés par des marchands de sommeil au centre-ville, avant de périurbaniser notre belle cité. Motion refusée. A entendre la majorité, le logement serait une priorité, d'où traque aux marchands de sommeil, taxes sur les immeubles inoccupés, et autres belles initiatives ; les promoteurs seraient même de plus en plus sensibles à l'éco-construction. Certes, certes... Seulement voilà : être sensible ne suffit plus ; et une question demeure : y a-t-il eu une étude des besoins et des incidences, pour la mobilité notamment, avant de lancer tous ces grands projets ? De nombreux appartements avenue Léopold II sont toujours sans acquéreurs... Et si Spa jouait à la grenouille qui veut se faire plus grosse qu'un bœuf... ?

Et tiens, au fait : puisque la majorité prétend penser dorénavant en termes de durabilité, pourquoi permet-elle que le nouveau préau installé prochainement à l'école de Nivezé soit réalisé en aluminium et polycarbonate plutôt qu'en bois ? (**Arnaud Weber, A+**)

Et quand seront relancées les réunions de la CCATM (Commission consultative d'aménagement du territoire et de la mobilité) comme l'a demandé **Claude Brouet (A+)** ? Il y a URGENCE, les projets immobiliers pleuvent!

2. Focus sur les arts : 2ème motion A+ REFUSEE !

Paul Mordan (A+) a présenté une motion demandant la création d'un conseil consultatif des Arts qui aurait pour mission de formuler des avis et des recommandations sur les politiques menées dans le domaine des Arts, lors de l'acquisition d'œuvres, ou lors de l'organisation d'expositions artistiques et de l'élection de projets . Paul Mordan a rappelé en outre le décret 1% : lorsque la Ville réalise des travaux, elle peut prévoir dans son budget 1% qui sera réservé à l'intégration d'une œuvre d'art réalisée par un artiste local, régional ou international; si, lors d'un appel à projets, cette œuvre est validée par la Région wallonne, la Ville recevra jusqu'à 7000€ de subvention, une initiative visant à promouvoir nos artistes, qui justifie d'autant un conseil des Arts.

MOTION REFUSEE. Motif : il existe au Centre culturel un conseil d'orientation qui peut prendre ces missions-là en charge, a expliqué la bourgmestre qui a ajouté que tout était déjà arrangé avec la direction du Centre culturel. Sauf... Sauf que le Conseil d'Administration du Centre culturel n'a pas été consulté. Sauf que la démarche démocratique et officielle veut qu'on le réunisse d'abord avant d'affirmer publiquement qu'il prendra de nouvelles missions en charge, lesquelles doivent être votées préalablement. Sauf que les missions du conseil d'orientation, après vérification, n'ont selon nous rien de commun avec les missions qui seraient attribuées au conseil des Arts : le conseil d'orientation (composé en partie de politiques, à la différence du conseil des Arts qui aurait été constitué principalement d'artistes et de personnes de référence) évalue le projet d'action du Centre culturel et remet des avis sur son développement culturel à moyen et long terme, limitant ainsi le champ d'action au Centre et non à l'ensemble de la ville et de ses projets.

Une nouvelle déception pour Alternative-plus qui sent ses ailes rognées au fur et à mesure que le groupe tente d'élargir la vision des choses. Il est donc probable qu'une fois de plus, chaque auteur de projet fera ce qu'il lui plaît dans son coin, sans lien, sans thématique commune avec les autres, et surtout sans le regard éclairé des personnes compétentes qui sont légion à Spa et à qui on demande trop peu souvent leur avis.

3. Bénédiction de la forêt annulée : les dispositions ont été prises trop tard...

Claude Brouet (A+) s'est inquiété de l'annulation de la bénédiction de la forêt, une cérémonie rituelle qui rassemble chaque année cavaliers et sonneurs dont on entend l'écho vibrant à des kilomètres à la ronde. Quel

dommage, vu la pauvreté des animations actuelles à cause de la crise ! Eh bien, voici l'explication : le prêtre a été prévenu trop tard, une semaine avant la cérémonie, il n'était pas donc pas disponible...

L'été à Spa

L'été en mobil-homes : Toujours pas de parkings prévus pour les mobil-homes... regrettable oubli car ceux-ci se garent où ils peuvent, sans disposer d'aire aménagée. L'échevin en charge du Tourisme nous promet d'y remédier. (Mais si c'est comme le frigo... Ok je sors !). Rappelons que **Philippe Hourlay** (A+) a déjà fait des interventions dans ce sens au Conseil communal. Il suit le dossier de près.

L'été place Verte : Une communication bizarre pour les travaux de la place Verte...

Arnaud Fagard (A+) s'est étonné par écrit que les travaux dont la fin était annoncée pour le 10 juin, suite à la grogne justifiée des commerçants, étaient encore inachevés plus de 10 jours plus tard. Problème réglé dès le lendemain de l'envoi de notre question...

L'été moins cher ? Les taxes sur les débits de boissons, la réduction de celle sur la force motrice ainsi que l'annulation des loyers pour les établissements touchés par une fermeture obligatoire ont été votées avec le soutien d'A+.

L'été aux Conseils consultatifs des Aînés et de la Personne Handicapée : les membres sélectionnés depuis le conseil communal du 25 mai dernier n'ont toujours pas été prévenus et les conseils, dont la formation a été décidée depuis février 2019, ne se sont toujours pas réunis. Le Président du CPAS (le même précité en charge du Tourisme) prévoit VAGUEMENT que ce sera pour l'été, alors que les candidatures ont dû être rentrées pour le 6 mars. Combien d'actions favorables pour nos plus âgés et nos plus faibles, qui représentent ¼ de la population, auraient déjà pu être décidées et entreprises... ? De tels conseils, représentatifs d'une nouvelle forme de démocratie réclamée par tous les mouvements citoyens, sont les seuls organes d'expression d'habitants qui pourraient à juste titre se sentir délaissés, voire oubliés, et qui ont sans doute envie de lancer des actions communes entre eux. Il est donc navrant et injuste de ne pas les créer au plus vite. Et pour les Conseils consultatifs des Aînés et de la Personne Handicapée de la mandature précédente, **Frank Gazzard** (A+) a réclamé à plusieurs reprises le rapport de l'analyse du terrain et des actions encore à mettre en œuvre. Après plusieurs rappels, nous avons reçu du Président du CPAS le rapport du Conseil des Aînés qui se résume à ½ feuille A4 de généralités et à rien pour le Conseil de la Personne Handicapée.

Le relooking de l'été : Pas de lifting citadin avant le soleil

La question posée par **Paul Mordan** (A+) relative à nos entrées de ville mal tenues, que ce soit à Balmoral ou à Marteau, n'a pas été jugée d'actualité et n'a donc pas reçu de réponse, alors que la saison touristique reprend, que la palissade du Golf Hôtel bat de l'aile, que l'auvette du tram à Balmoral n'a pas encore été réparée (mais on apprend par un courrier qu'elle va l'être) et que des engins de chantier stationnent sur l'accotement de l'av. Reine Astrid. Nous n'en saurons donc pas plus. Par contre, la question d'une conseillère de la majorité au sujet de la 5G, thème abordé au Conseil précédent et sans élément nouveau, a reçu sa réponse orale, elle. Traitement de faveur dont **Frank Gazzard** (A+) a pris acte publiquement, ce qui a provoqué la réponse « C'est votre avis », hautement argumentée comme vous pouvez le constater.

L'été au lac : Du tarmac autour des arbres au lac de Warfaaz ? C'est l'inquiétude d'un citoyen, relayée par **Philippe Hourlay** (A+). Mais non, aucun dommage n'est à déplorer : le « tarmac » utilisé dans cette partie de l'avenue Amédée Hesse n'en est pas en réalité, laisse passer la pluie et n'étouffe pas les racines. Tout va bien et les abords sont bien propres dorénavant. Si on pouvait ajouter quelques bancs, ainsi que promis à **Frank Gazzard** (A+) lors d'un conseil communal précédent... (Ah mais on nous avait promis un frigo solidaire, aussi... ! Ok je sors une deuxième fois !)

L'été à l'eau : Un contrat-rivière intéressant a été approuvé par le Conseil : 42 fiches-actions à réaliser par les gestionnaires des cours d'eau (dont les communes), de 2022 à 2027. Beau programme, certes, d'autant plus que, suite aux réparations des voûtes du Wayai place Royale, les badauds avaient été séduits par une éventuelle mise à l'air libre de la rivière et déçus d'apprendre que, malheureusement, des égouts y étaient encore raccordés, rendant ce projet impossible dans l'immédiat. Alors, question brûlante et intéressante: va-t-on enfin s'attaquer à cette problématique ? **Claude Brouet** (A+) s'est inquiété de savoir quelles actions seraient menées en premier lieu ? Réponse vague et laconique de l'échevin de l'Environnement: « Les plus urgentes »...

L'été à vélo : Attention, vu sa dangerosité, le double sens de circulation pourrait être supprimé pour les vélos rue Cockerill et rétabli uniquement dans le sens des voitures, donc en montée, selon avis de la police. (**Claude Brouet**) Quant aux dangereux pièges disséminés dans nos bois pour dissuader les motards et autres amateurs d'enduro d'y troubler la tranquillité, ils risquent de coûter cher à leurs auteurs criminels, la police et le DNF y veilleront à l'avenir.

L'été sous la fraîcheur des arbres : Enfin, s'il en reste. L'abattage programmé des cerisiers japonais, des pommiers et des autres arbres ornementaux de la place Achille Salée a surpris les habitants du quartier qui déplorent qu'une fois de plus, personne n'ait pensé à leur demander leur avis et qui ont lancé, pour sauver leur cadre vert, une pétition qui a recueilli 138 signatures. Le prétexte invoqué pour justifier l'abattage est celui du manque d'uniformité et de symétrie des plantations sur la place ; après les chênes fastigiés (colonnaires, hauteur à maturité : 15m), le choix se porterait sur des tilleuls et des érables, toujours aussi hauts mais en couronne. Rien ne remplacera cependant les délicates fleurs roses des cerisiers et les pétales immaculés des pommiers qui ravissaient dès avril le regard des riverains, ni le charme d'arbres accomplis dans leur maturité.

Les travaux de vacances d'A+ : la mobilité pour tous et toutes : élémentaire

Vous êtes nombreux.ses à nous signaler des difficultés au niveau de la mobilité pour les PMR et pour les parents encombrés d'une poussette. Ainsi, afin d'être encore plus efficaces, nous vous proposons de réaliser ensemble un diagnostic partagé sur ce sujet. Nous façonnerons alors une carte complète des points d'attention à améliorer lorsqu'on réalise des travaux ainsi que les points plus urgents. Cette action sera couplée d'un volet sensibilisation afin de conscientiser aux difficultés que peuvent rencontrer les PMR. Au fil des années, nous enrichirons cette réflexion avec, entre autres, la mobilité des vélos. Nous construirons ainsi avec vous un plan de mobilité douce avec et pour les Spadois.es. L'activité sera proposée lors de la deuxième quinzaine d'août, les modalités exactes (dépendant aussi des décisions de la cellule de crise) suivront. Si vous êtes intéressés par l'activité, vous pouvez contacter l'organisateur par mail arnaudfagard@gmail.com ou téléphone : 0483/071995.

Les travaux de vacances d'A+ (suite) : le bien-être animal : nécessaire

Les animaux ne peuvent pas protéger leurs droits, il est donc nécessaire que nous, humains, nous nous en préoccupions pour eux et que nous offrions à chaque animal une vie digne et épanouissante. Si le défi est global, il est aussi et avant tout local. Alternative-plus souhaite dès lors vous inviter à une rencontre estivale **le samedi 25 juillet à partir de 14h chez Arnaud Fagard** (Avenue Reine Astrid, 47 - l'entrée se fera par la grille côté parc) afin d'en discuter. Nous pourrions aborder plusieurs thématiques comme la stérilisation des chats errants, le code wallon du bien-être animal, les feux d'artifices, le retour du loup, la sensibilisation dans les écoles et ailleurs mais aussi les cas de maltraitements animales ou tout thème qui vous tient à coeur.

Le fruit de nos discussions sera alors traduit en propositions concrètes que nous défendrons lors des prochains conseils communaux.

Suite au Covid-19, l'inscription est obligatoire et le nombre de personnes limité à 15. La réunion se déroulera (si possible) à l'extérieur avec des sous-groupes qui seront limités à 4 ou 5 personnes. Infos & inscriptions : arnaudfagard@gmail.com ou par téléphone : 0483/071995.